

**COMMUNE DE SAUCATS (33650)**  
**Etude préalable à la convention d'aménagement d'école**

---

**COMPTE RENDU REUNION : mercredi 1 Octobre 2008**  
**Réunion n°2 : officielle du Comité de Pilotage**

**Personnes présentes :**

Mairie de Saucats, Mmes et MM. : DARRIET (Maire), PAUQUET, DEBACHY, GIRAUDEAU, FAURE, SOUQUIERE, FOURTON, CLEMENT, LEMAIRE, MOLLIER, LAOUILLEAU, DUFJET (D.G.S.)

CG33/DDT/STDD : Mme. BERNO-CORDES                      CG33-ADT : Mme ALBERT

CAUE : Mme. VAN DER ELST

DDE Subdivision de l'Aire Bordelaise antenne de Carbon Blanc: M. DOSPITAL, Mme CAZENAVE-LAVIE

Enseignants: Mme ROY SARRAZIN

**Personnes excusées :** Mme CANDAU (Directrice Ecole)

**Bureau d'études :**

Michel SOULE architecte - urbaniste (mandataire), Elodie MARTIN architecte – urbaniste

Laurent VAN DEN BERG (atelier B.K.M., paysage, environnement, écologie)

---

**Ordre du jour : RÉUNION OFFICIELLE DE PRESENTATION DU DIAGNOSTIC DE L'ETUDE PREALABLE A LA CONVENTION D'AMENAGEMENT D'ECOLE**

La réunion s'est tenue en Mairie de Saucats, a débuté à 14h30 et avait pour objet la présentation du diagnostic.

En introduction à la présentation Michel Soulé a précisé la méthodologie de travail ayant permis l'élaboration du diagnostic selon des entretiens, un travail de terrain, et des échanges avec Mme Candau (directrice de l'école).

Présentation du diagnostic, trois parties :

- A** - L'organisation et le fonctionnement du groupe scolaire
- B** - Les perspectives d'évolution communale
- C** - Les enjeux de restructuration du groupe scolaire

**A - L'organisation et le fonctionnement du groupe scolaire :**

> Organisation spatiale, équipements, approche technique :

▪ **Organisation du groupe scolaire et les équipements associés**, éléments cartographiques et planche photo permettant de mettre en évidence :

- Emprise foncière du groupe scolaire,
- Bâtiments composants l'espace du groupe scolaire (y compris analyse photo),
- Espaces extérieurs du groupe scolaire, de la crèche et du restaurant scolaire
- Espaces extérieurs d'accès au groupe scolaire,
- Portails d'accès,
- Espaces/équipements publics associés au fonctionnement du groupe scolaire,
- Stationnement organisé et stationnement anarchique
- Les différentes liaisons : trottoirs et cheminements aménagés ou non, traversées sécurisées ou non qualifiées,
- Foncier bâti et non bâti communal (dont bâtiments communaux annexables).

Monsieur le Maire précise qu'une réflexion particulière doit être menée sur :

- le chemin de Réjouit : besoin de sécurisation car utilisation mixte (piétons, voiture, bus scolaire,...),
- l'entrée du groupe scolaire sur Avenue Charles de Gaulle : les mouvements d'entrée et sortie occasionnent des problèmes de stationnement. Il est important de prévoir du stationnement organisé car en ce qui concerne l'école maternelle, les parents accompagnent les enfants jusqu'à l'entrée des classes et doivent pouvoir stationner plus longuement.

▪ **Analyse paysagère du groupe scolaire**, éléments cartographiques permettant de mettre en évidence :

- Revêtement de sol : bicouche, gravillon, grave,
- Clôture : mur pierre, mur bahut surmonté d'une grille, clôture bois, grillage,
- Perspective à mettre en valeur,
- Paysagement : espace enherbé, arbres, ...,

▪ **Organisation des bâtiments scolaires RdC et R+1**, éléments cartographiques et planches photos permettant de mettre en évidence :

- Classes maternelles et élémentaires,
- Pièces diverses pour le fonctionnement des maternelles et des élémentaires (sanitaires, dortoirs, ...),
- Fonction administrative : direction, salle des maîtres, RASED, pièces diverses, ...,
- Cours de récréation,
- Zone de circulation,
- Fonction indépendantes du groupe scolaire (bibliothèque, local association),
- Pièces sans affectation à ce jour = espace annexable.

Les documents présentés font également état de la surface et du volume des différents locaux, de leur niveau d'équipement (matériaux, chauffage, éclairage,...) et des contraintes observées.

Suite à la demande de Mme Van Der Elst, le Bureau d'étude précise que les différentes contraintes ont été déterminées par constat sur place et analyse sans l'intervention d'un Bureau d'Etude Technique. Toutefois, le bureau d'étude précise aux élus qu'une analyse plus précise (bilan thermique de l'état existant) réalisée par un BET spécialisé peut être mise à leur disposition si ils en font la demande.

> Fonctionnement du groupe scolaire : pratiques et usages :

▪ **Accompagnement des enfants : accueil et départ**, éléments cartographiques permettant de mettre en évidence les pratiques et usages :

- Points d'accueil par les enseignants,
- Accompagnement des enfants par les parents (cheminement, limite)
- Emprise du groupe scolaire,
- Portails,
- Zone tampon,
- Dysfonctionnements observés (porte de secours).

▪ **Fonctionnement des maternelles et des élémentaires**, éléments cartographiques permettant de mettre en évidence les déplacements internes et l'utilisation des locaux dans la journée et les déplacements ponctuels (restaurant scolaire et fonctions extérieures) :

- Mouvements liés aux récréations,
- Accès à la salle de motricité,
- Déplacements liés aux activités hors groupe scolaire (City stade, Forêt) et restaurant scolaire,
- Déplacements liés à l'usage des sanitaires,
- Dysfonctionnements observés : éloignement, division et dimensionnement de certaines fonctions, points de blocage fréquents, cloisonnement important, mouvement d'élèves, espace vacant, accessibilité des personnes à mobilité réduite non conforme à long terme.

▪ **Organisation et fonctionnement du restaurant scolaire**, éléments cartographiques permettant de mettre en évidence l'organisation et le fonctionnement du restaurant scolaire et du centre de loisirs :

- Différentes fonctions, répartitions et vocations des espaces : cuisine, salles à manger (élémentaires, maternelles, enseignants), centre de loisirs, garderie,
- Dysfonctionnements observés : incohérence dans le principe de marche en avant (cuisine), éloignement du dortoir pour les maternelles 2, surfaces inadaptées aux fonctions des espaces (centre de loisirs, dortoirs, bureau CLSH, salle à manger), problèmes de bruit (salle à manger, isolation entre centre de loisirs et dortoir enfants),

difficulté d'appropriation des espaces affectés au centre de loisirs et à la garderie (zone de circulation).

Monsieur le Maire précise que le dortoir situé dans le restaurant scolaire n'était, à l'origine, pas destiné à être utilisé par les maternelles (d'où l'éloignement).

## **B - Les perspectives d'évolution communale**

### > Les enjeux de développement (rappel des enjeux issus du PLU) :

- Accueil 424 habitants selon l'hypothèse haute à l'horizon 2017,
- Garantir une mixité de l'habitat en proposant une offre diversifiée de logements,
- Favoriser une pratique piétonnière et deux roues,
- Conforter la centralité du bourg : dynamique économique, offre équipements/services et commerces,
- Valoriser les modes alternatifs aux déplacements automobiles.

### > Les perspectives d'évolution des effectifs scolaires :

La croissance démographique souhaitée par la collectivité pour la durée de vie du PLU correspond à une augmentation moyenne de 42,4 habitants par an. Si l'on observe la période 1999-2005, l'augmentation de la population correspond à une hausse moyenne de 66,2 habitants par an.

Par conséquent, en théorie, les effectifs du groupe scolaire pourraient se stabiliser voire diminuer par rapport aux effectifs scolaires recensés entre 2001 et 2004.

Toutefois, le bureau d'étude précise qu'il ne peut être établi de simulations et de perspectives fiables sur le long terme car de nombreux paramètres extérieurs sont susceptibles d'influencer les résultats : facteurs économiques globaux, développement urbain et pression foncière, migration alternante (domicile / travail...).

Le bureau d'étude précise qu'au regard de ces éléments les locaux actuels sont satisfaisants en nombre, toutefois, leur localisation engendre certains dysfonctionnements au regard de l'analyse présentée préalablement.

Mme BERNO-CORDES rappelle que la C.A.E. ne sert pas uniquement à la création de classe mais également à identifier des conflits d'usage, des problèmes de confort d'ordre général et à proposer des solutions visant à y remédier.

## **C - Les enjeux de restructuration du groupe scolaire**

- Valorisation de l'espace du groupe scolaire,
- Renforcement de la sécurité des enfants ,
- Amélioration de la fonctionnalité du groupe scolaire,
- Mise en conformité des bâtiments,
- Renforcer le confort thermique, acoustique et visuel des bâtiments,
- Renforcer la qualité du service offert par les équipements associés.

M. DOSPITAL demande que soit prévu dans le cadre du projet des possibilités d'extension du groupe scolaire à long terme même si cela ne s'avère pas nécessaire immédiatement.

Monsieur le Maire souhaite que soit prise en compte, dans le cadre des propositions d'aménagement, la maison Neveu qui est attenante au groupe scolaire et dont la commune est propriétaire.

Le Comité de pilotage a retenu la date de la prochaine réunion :

**Mardi 19 Novembre 2008 à 14h30 en Mairie,**

**OBJET : . Actions et stratégies d'intervention (phase 2)**

**CONVOCATIONS :** à l'initiative de la mairie de Saucats.